



« Des expériences douloureuses laissent en chacun de nous des "souvenirs empoisonnés". Et ce poison – composé de sentiments de colère, de haine, de vengeance – risque de nous envahir, de nous détruire, si nous le gardons enfoui au fond de nous. Il s'agit, dans nos ateliers, d'offrir une occasion de constater ce fait, de le reconnaître, puis de laisser derrière nous ce qui risque de nous détruire, afin de retenir du passé ce qui est porteur de vie. »

Michael Lapsley : Engagé contre l'injustice de l'apartheid en Afrique du Sud, ce prêtre anglican est victime en 1990 d'un colis piégé, qui lui arrache les deux mains. Suite à la chute du régime, constatant que l'Afrique du Sud est encore un pays "profondément divisé et blessé", il fonde en 1998 l'**Institut pour la guérison des mémoires** (Institute for Healing of Memories – IHOM) (*). Lieu de rencontre et de partage qui cherche à soigner les plaies émotionnelles, psychologiques et spirituelles des passés douloureux individuels et collectifs, il organise aujourd'hui des ateliers à travers le monde.

Depuis 2008, Michael Lapsley se rend régulièrement au Luxembourg, où il a animé de nombreux ateliers et a formé des facilitateurs pour poursuivre ce travail. C'est grâce à cette collaboration que l'ASBL **Healing of Memories Luxembourg** (***) a vu le jour en 2020.

Voir les films documentaires suivants :

- (*) – Michael Lapsley – Guérir du passé (7 minutes) : www.youtube.com/watch?v=7la2_JVmMM4&t=16s (anglais-français, sous-titré)
- (*) – L'histoire de Michael Lapsley et la création de l'IHOM (16 minutes) : www.youtube.com/watch?v=muJgx0TO48s (anglais, sous-titré en français)
- (***) – Panser les blessures du passé : un projet prend racine au Luxembourg : <https://www.youtube.com/watch?v=VPvn-zw4d94> (20 minutes)



FAITES L'EXPÉRIENCE DE LA GUÉRISON DES MÉMOIRES



ATELIER DE GUÉRISON DES MÉMOIRES

animé par

l'équipe de facilitateurs de

Healing of Memories Luxembourg

*(formés par l'Institut pour la guérison des mémoires,
Afrique du Sud)*

10-12 novembre 2023

**Centre AREND-FIXMER – Les Étangs
33, rue de Larochette L-7661 Medernach**

(à 30 minutes de route de Luxembourg-Ville)

Langues : anglais, français, arabe (avec interprétation)

 [healing @healing-memories.lu](mailto:healing@healing-memories.lu)

L'atelier de guérison des mémoires : qu'est-ce que c'est ?

Chacun de nous a son histoire ... un parcours de vie à raconter.
Et chacune de nos histoires mérite d'être entendue par quelqu'un.
Nos vies sont marquées par des événements plus ou moins douloureux.
Traumatismes de jeunesses, traitements injustes, ruptures, violences, conflits, deuils ... Des événements récents, notamment dans le contexte de la pandémie Covid-19, ont peut-être réveillé en nous des souvenirs anciens, rouvert des blessures.

L'atelier de guérison des mémoires offre une occasion de reconnaître les blessures émotionnelles que nous portons sur les plans individuel et collectif (famille, communauté, nation). Il offre aussi un espace de sécurité où nous pouvons raconter notre histoire personnelle dans la confiance et le respect. Lorsque mon histoire est partagée, reconnue et respectée, je peux faire un pas vers la guérison des blessures personnelles et interpersonnelles.
Il n'y a pas d'observateurs dans l'atelier. Chacun participe à part entière, y compris les animateurs.



Témoignages de personnes qui ont participé aux derniers ateliers tenus au Luxembourg

"La crainte de transmettre à mes enfants des souvenirs empoisonnés me poursuit et me hante parfois. L'atelier m'a permis de commencer à guérir ces souvenirs et, à partir de là, d'envisager le pardon. Pour moi c'était comme vivre un oasis dans le désert."

"L'atelier m'a permis de soigner les plaies ouvertes et douloureuses infligées par la vie. Y participer a été un premier pas, déterminant, qui m'a aidé à me remettre debout et à avancer avec confiance et sérénité."

Inscription à l'ATELIER DE GUÉRISON DES MÉMOIRES (résidentiel)
du vendredi 10 novembre (18h) au dimanche 12 novembre 2023 (15h)
Centre AREND-FIXMER – Les Étangs - 33, rue de Larochette L-7661 MEDERNACH
(Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne : www.healing-memories.lu)

Madame / Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone : _____

Langues

Je comprends le AR EN FR

Je peux m'exprimer en AR EN FR

Ma préférence pour m'exprimer est AR EN FR

AR = arabe
EN = anglais
FR = français

Logement

Le logement sera assuré dans des chambres individuelles.

Transport

- J'arriverai et je repartirai par mes propres moyens.
- Je peux, à partir de Luxembourg-Ville, emmener ____ personnes dans ma voiture.
- Je désire profiter d'un covoiturage (aller-retour) à partir de Luxembourg-Ville.
- J'arriverai par mes propres moyens le vendredi soir et je désire profiter d'un covoiturage le dimanche (jusqu'à Luxembourg-Ville).

Participation aux frais

Frais d'inscription standard : **150 €** par personne. (Personnes à revenus modestes : **30 €**.)
Cependant, des considérations financières ne doivent surtout pas constituer un frein à votre participation. En cas de difficultés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.
A l'inverse, si vous pouvez vous le permettre, merci d'ajouter à votre participation un montant de solidarité laissé à votre appréciation.

Procédure d'inscription

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, merci de renvoyer ce formulaire, dûment rempli, dès que possible pour faciliter l'organisation de l'atelier et, dans tous les cas, **avant le 6 octobre 2023** :

- a) soit par courrier postal à : Atelier de Guérison des Mémoires – c/o Angela BORGES
20d, rue Pierre Dupong, L-8293 KEISPELT ;
- b) soit, scanné, par e-mail à l'adresse suivante : workshop@healing-memories.lu .

Veuillez noter que votre inscription ne sera effective qu'après paiement des frais d'inscription sur le compte bancaire suivant : **LU20 0019 5855 9170 6000** (BCEELULL) au nom de *Healing of Memories Luxembourg* (Communication : "inscription atelier – nom, prénom").
Vous recevrez ensuite une confirmation de votre inscription.



Si vous suivez actuellement un traitement psychologique professionnel, nous vous recommandons d'obtenir l'accord de la personne qui vous accompagne avant de demander votre inscription.